



Mayenne 53



Le 1er septembre 2025, jour de rentrée scolaire, Caroline Grandjean, enseignante dans le Cantal a mis fin à ses jours, après de longs mois de harcèlement lesbophobe sur son lieu de travail. L'origine de ce harcèlement n'a jamais été éclaircie.

Nos organisations syndicales mayennaises, FNEC-FP FO 53, FSU-SNUIPP 53, UNSA éducation 53, CGT Educ'action 53 et SUD éducation 53, expriment leur peine, mais aussi leur colère et leur indignation. Elles apportent tout leur soutien à sa famille et à ses proches qui vivent une épreuve terrible, ainsi qu'à tous les personnels et élèves touchés par ce drame.

Il est essentiel que toute la lumière soit faite sur ce qui a abouti à un tel geste, et que les responsabilités puissent être établies. Nous exigeons la tenue d'une enquête administrative afin d'éclaircir les différentes responsabilités au sein de l'Education nationale qui, en tant qu'employeur, n'a manifestement pas été en capacité de protéger notre collègue. Après un silence assourdissant, la seule réponse de l'administration a été de lui proposer une nouvelle affectation. Nous estimons que ce n'est pas aux personnels discriminés de baisser la tête mais à notre employeur de prendre les mesures pour assurer la santé et la sécurité des agents et pour lutter contre les LGBTQIphobies et toute forme de rejet de l'autre.

Les discriminations, le harcèlement, la haine de l'autre n'ont pas leur place à l'école comme dans l'ensemble de la société. Nos organisations restent déterminées à lutter contre le racisme, la xénophobie, le rejet de l'autre et contre toute forme de discrimination.

A Laval le 4 septembre 2025

